



Laurent Olivier (dir.)

## La mémoire et le temps L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)

Demopolis

---

## 7. Des Celtes aux Germains

Entre mémoire et identité

Laurent Olivier

---

DOI : 10.4000/books.demopolis.1107

Éditeur : Demopolis

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2018

Date de mise en ligne : 18 janvier 2019

Collection : Quaero

EAN électronique : 9782354571634



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

OLIVIER, Laurent. 7. *Des Celtes aux Germains : Entre mémoire et identité* In : *La mémoire et le temps : L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)* [en ligne]. Paris : Demopolis, 2018 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/demopolis/1107>>. ISBN : 9782354571634. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.demopolis.1107>.

---

## **Des Celtes aux Germains** ***Entre mémoire et identité***

Laurent Olivier

Des deux ouvrages d'archéologie laissés par Henri Hubert — l'un traitant des Celtes, l'autre des Germains — la recherche contemporaine délaisse généralement le second, pour se focaliser sur le premier. Certes, les deux livres, l'un et l'autre posthumes, sont parus à vingt ans de distance : en 1932 pour *Les Celtes*, et en 1952 pour *Les Germains*. Bien sûr, c'est dans *Les Celtes* que se trouve la reconstruction la plus audacieuse et la plus stimulante de cette civilisation ancienne, à partir des traces diverses qu'elle a pu laisser, en particulier dans la mémoire des époques postérieures. Néanmoins, on ne peut pas lire *Les Celtes* et *Les Germains* séparément l'un de l'autre, tant les deux ouvrages sont complémentaires. Alors que *Les Celtes* consiste en la construction d'une démarche d'*ethnographie préhistorique* appliquée aux sociétés celtiques, *Les Germains* s'inscrit dans une entreprise de démolition du modèle d'interprétation racionaliste porté par la « préhistoire allemande » du philologue Gustaf Kossinna (1858-1931). Non seulement l'un complète l'autre dans une démonstration d'ensemble de la pensée d'Henri Hubert, mais surtout *Les Celtes* et *Les Germains* apparaissent, en quelque sorte, construits en miroir l'un de l'autre. Ils sont les deux faces — l'une claire et lumineuse, l'autre sombre et troublée — d'une même question : comment restituer l'identité culturelle des sociétés disparues, à partir des traces matérielles et immatérielles qu'elles ont laissées derrière elles ?

## **Les Celtes d'Henri Hubert : une œuvre en suspens**

*Les Celtes*, l'œuvre maîtresse d'Henri Hubert, paraît cinq ans après sa mort. Comme il l'avait lui-même annoncé, « l'essentiel du travail » de préparation de l'ouvrage avait néanmoins été réalisé avant 1914. C'est surtout le travail de documentation nécessaire à la rédaction du livre qu'Hubert avait ainsi effectué dans les années précédant le déclenchement de la Première Guerre mondiale. La paix revenue, la mise en forme du livre et le développement de son argumentation mobilisèrent Hubert durant les années 1920, alors qu'il était occupé de nombreuses autres tâches. Aussi, à sa mort en 1927, *Les Celtes* n'était-il encore rédigé qu'aux deux tiers. Il manquait la troisième et dernière partie de l'ouvrage, qui n'existait alors que sous la forme de notes de cours de la main d'Hubert. Ces derniers chapitres correspondaient à une tentative de synthèse de la culture celtique, qu'Hubert avait élaborée tout au long des dernières années de son enseignement à l'École du Louvre. Il y abordait notamment « (l') objet et (la) méthode d'une étude sociologique des Celtes », la « structure de la société celtique » ainsi que la « religion des Celtes et (le) sacerdoce des druides ». Autant dire le cœur du sujet.

L'ouvrage, promis depuis longtemps à la collection « L'Évolution de l'humanité » dirigée par l'historien Henri Berr, était déjà, à ce stade, particulièrement volumineux ; il occupera d'ailleurs deux volumes lorsqu'il sera finalement publié. Hubert était encore en train de tenter de boucler la rédaction finale des *Celtes* lorsqu'il succomba à une crise cardiaque en mai 1927<sup>1</sup>. Pour préparer la publication posthume de l'ouvrage, ce sont deux chercheurs formés par Hubert, le sociologue et historien des religions Jean Marx (1884-1972) et l'archéologue Raymond Lantier (1886-1980), conservateur du musée de Saint-Germain, qui se chargèrent de « l'œuvre barbare » de résumer en seulement deux chapitres cette dernière section des *Celtes*, la plus fondamentale.<sup>2</sup> La matière de cette par-

---

1. Mauss, 1932 : VI.

2. Dans cette entreprise, Marx a réalisé le plus gros du travail ; Lantier se concentrant sur les parties plus archéologiques traitant des techniques et de l'art celtique.

tie était puisée dans le dernier cycle du cours qu'Henri Hubert avait consacré aux Celtes à l'École du Louvre durant les années universitaires 1923-1924 et 1924-1925. Comme l'a souligné Mauss, cette section avait pris une importance telle qu'elle constituait en elle-même « la matière d'un grand livre ». L'ouvrage aurait été impubliable (trop gros, trop disproportionné) si, comme l'indique Mauss, « Hubert avait publié telles quelles les admirables leçons qu'il avait préparées en cette vue<sup>3</sup> ».

*Les Celtes* nous sont donc parvenus sous la forme d'un ouvrage tardif, qui aurait dû paraître dans la seconde partie des années 1910, si la Première Guerre mondiale n'était pas survenue et si, surtout, Hubert ne s'était pas dispersé dans une multitude de travaux menés simultanément de front. Dans son état actuel, le livre est constitué d'un assemblage de fragments distincts, dont le dernier — qui nous importe le plus ici — a été non seulement recomposé, mais surtout sévèrement tronqué. Plus profondément, la structure et le contenu des *Celtes* nous apparaissent comme le produit de la méthode de travail particulière d'Hubert, qui ne savait pas faire autrement que de conduire plusieurs chantiers intellectuels à la fois. À cet égard, il n'est pas anodin de rappeler que, pendant qu'Hubert entreprenait de mettre en forme et rédiger la dernière section des *Celtes*, son esprit était occupé par un nouveau cours sur les Germains à l'École du Louvre. Ce sont donc *Les Germains*, encore en gestation, qui constituent la toile de fond, pourrait-on dire, de la composition de l'exposé de la démarche adoptée dans *Les Celtes*.

## **Pourquoi *Les Celtes* ?**

Quelle question Hubert avait-il cherché à résoudre en s'attelant à un tel ouvrage de synthèse sur les Celtes, qui venait juste après le gros volume du *Manuel d'Archéologie* que Joseph Déchelette (1862-1914) avait consacré à l'archéologie celtique française et européenne<sup>4</sup>? En d'autres termes, en quoi Hubert pensait-il donc appor-

---

3. Mauss, 1932 : XXII.

4. Déchelette, 1914.

ter des matériaux originaux et des interrogations nouvelles sur cette question, que l'on pouvait penser largement défrichée désormais? Encore quasiment inexistante avant le début des années 1860, l'archéologie gauloise, ou celtique, avait produit en l'espace d'à peine deux générations une masse extraordinaire de documents, qui bouleversaient les données historiques traditionnelles, tirées des sources de l'Antiquité. Alors que les textes gréco-romains faisaient des Celtes ou des Gaulois des peuples occupant le territoire de la France actuelle, les découvertes extraites du sol montraient l'existence de cultures « celtiques » s'étendant largement au-delà. Elles révélaient la présence de populations anciennes, dont la culture matérielle était identique à celle des peuples identifiés comme « gaulois » par les sources historiques de l'Antiquité, mais dont on retrouvait désormais les vestiges très loin de la Gaule celtique de l'Antiquité. Ainsi, les fouilles et les découvertes révélaient-elles la présence de cultures « celtiques » jusqu'en Europe centrale et l'existence de productions stylistiques de type « celtique » dans les îles britanniques, là où les auteurs de l'Antiquité n'avaient jamais signalé le moindre peuplement d'identité « celtique ».

Les archéologues, tels Déchelette, se bornaient à signaler le fait, sans chercher plus avant à l'interpréter, laissant cette tâche aux historiens — qui se trouvaient eux-mêmes fort démunis pour résoudre un tel problème. La situation était plus complexe encore si on l'envisageait dans la dimension chronologique, car on reconnaissait désormais la présence de cultures de type « celtique » avant même l'époque gauloise. Ainsi, dans ses créations matérielles, la période du premier âge du fer, dans la première moitié du dernier millénaire avant notre ère, présentait-elle manifestement déjà une identité culturelle de type « celtique », de même qu'une extension territoriale étendue à la plus grande partie du continent européen. Une civilisation « celtique » ancienne, d'extension européenne, avait donc précédé la civilisation « gauloise », qui s'était elle-même étendue très largement au-delà de la Gaule historique.

La situation était plus confuse encore si l'on considérait les langues de type « celtique ». Elles apparaissaient en effet les mieux conservées dans les régions où les sources de l'Antiquité n'avaient pas signalé la moindre présence de populations celtiques, en

particulier comme en Irlande et en Écosse. Qui étaient donc ces « Celtes », dont on retrouvait partout les vestiges de la civilisation ? Et s'il ne s'agissait pas, à l'évidence, d'un même peuple, de quel type d'entité collective était-il donc question ?

## Le problème des Celtes insulaires

Face à une telle situation, les chercheurs des différents pays d'Europe n'étaient eux-mêmes pas d'accord sur les critères objectifs qui permettraient d'identifier la présence de cultures anciennes de type « celtique ». Pour les archéologues britanniques, par exemple, l'existence d'un héritage de style « celtique » datant de la période médiévale était une évidence ; alors que ses manifestations étaient essentiellement absentes sur le continent. Pour eux, l'adjectif « celtique » désignait naturellement les créations de l'art chrétien d'Irlande, du Pays de Galles et d'Écosse, qui s'était épanoui notamment dans l'enluminure des manuscrits du haut Moyen Âge<sup>5</sup>. Dans son *Ornementation celtique* de 1856, l'archéologue John Westwood (1805-1893) avait identifié les formes caractéristiques de cet « art celtique » insulaire : sa prédilection pour les bêtes fantastiques, les entrelacements complexes et les répétitions de motifs de type en forme d'enroulements ou de spirales<sup>6</sup>.

En Angleterre, la multiplication des trouvailles archéologiques avait bientôt conduit à reconnaître la marque de ce style « celtique » insulaire sur des objets qui étaient manifestement antérieurs à la conquête romaine. À Battersea, un faubourg du sud de Londres, un splendide bouclier de bronze à motifs d'enroulements incrustés de pâte de verre rouge était sorti en 1857 des eaux de la Tamise<sup>7</sup>. Quelques années plus tard, au début des années 1860, une vingtaine d'épées, dont la forme générale évoquait celle des armes « celtiques » connues sur le continent, pouvaient être recensées en Grande-Bretagne. Certaines d'entre elles avaient conservé leurs

---

5. Collis, 2014.

6. Westwood, 1856.

7. Syer Cuming, 1858.

fourreaux métalliques, qui présentaient une riche ornementation typique de ce style « celtique » insulaire<sup>8</sup>. Aux yeux des chercheurs britanniques, il était donc clair que l'art celtique médiéval insulaire s'enracinait bien dans une tradition stylistique d'origine pré-romaine. Le problème était que ces « Celtes insulaires » n'avaient aucune existence historique.

Il n'y avait pas que dans l'art du haut Moyen Âge que les chercheurs britanniques distinguaient des *survivances* de type « celtique ». Si l'on examinait par exemple la littérature épique irlandaise des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, on y reconnaissait des pratiques, des modes d'organisation sociale et surtout un univers symbolique qui n'avaient rien à voir avec le monde chrétien médiéval et paraissaient provenir d'un passé largement antérieur. Il y était question de gigantesques combats de divinités, de navigations lointaines dans des pays étranges et merveilleux, de festins extraordinaires et de terribles guerriers coupeurs de têtes... De quels temps lointains ces épopées pouvaient-elles avoir enregistré, en quelque sorte, le *souvenir*? Parmi les premiers, le spécialiste de ces « littératures celtiques » Henri d'Arbois de Jubainville (1827-1910), avait eu l'idée d'exploiter ces textes d'aspect archaïque pour reconstituer le passé de l'époque celtique d'avant la romanisation. « Dans l'épopée irlandaise, écrivait-il, nous trouvons les mœurs et les institutions des Gaulois du temps de César<sup>9</sup>. » La démarche n'était pas si incongrue : depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on avait remarqué en effet que des parentés linguistiques reliaient ce que l'on pouvait connaître du gaulois aux langues « celtiques » insulaires d'Irlande, d'Écosse et du Pays de Galles<sup>10</sup>. Ces différentes langues « celtiques » partageaient des mots de racines analogues, des grammaires proches, et même des évolutions phonétiques identiques, qui montraient qu'elles avaient eu en commun des prononciations comparables.

---

8. Un premier recensement de ces trouvailles « celtiques » est donné dès 1863 dans les *Études sur l'archéologie des Nations du Nord ou Horae Ferales* (Kemble, Franks et Latham, 1863). Elles sont attribuées à un « art celtique récent » (*Late Celtic Art*), daté des environs de la conquête romaine.

9. Arbois de Jubainville, 1882 : 31-32.

10. Bopp, 1856.

## Une civilisation celtique européenne ?

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on pouvait donc penser que de nombreux liens rapprochaient, en définitive, le monde « celtique » disparu depuis longtemps sur le continent du monde « celtique insulaire » médiéval, lequel en aurait été, en quelque sorte, le conservatoire. Ayant échappé, pour la plus grande part, à la romanisation, ces territoires périphériques auraient conservé la mémoire de ce passé celtique, dilué dans la culture romaine sur le continent. C'était une idée séduisante — qui reposait essentiellement sur des arguments d'ordre philologique, ou littéraire — mais c'était alors surtout une théorie à laquelle il manquait une démonstration archéologique. Quelles étaient en effet les preuves d'une telle transmission ? Et pouvait-on seulement reconstituer les étapes de cette progression, depuis le continent ?

Avec son *Manuel d'Archéologie*, Joseph Déchelette avait donné la première « étude d'ensemble de l'archéologie celtique », comme l'a souligné après lui le grand historien de l'art celtique Paul Jacobstahl<sup>11</sup>. En établissant, à l'échelle de l'Europe toute entière, les différentes phases chronologiques de la civilisation matérielle de la période du second âge du fer, Déchelette montrait en effet, non seulement qu'une même « civilisation celtique » s'était étendue à l'ensemble de l'Europe occidentale à l'époque préromaine, mais qu'elle s'était manifestement développée à partir d'un noyau ancien, identifiable dans les régions rhénanes au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le classement des objets selon leurs caractéristiques typologiques permettait de reconstituer l'évolution de cette « civilisation celtique » européenne, qui s'articulait en trois phases chronologiques distinctes jusqu'à la période de la conquête romaine.

Dans les îles britanniques, on retrouvait bien les trois phases chronologiques « celtiques » apparaissant sur le continent — auxquelles Déchelette avait donné le nom de La Tène I, II et III<sup>12</sup> — avec une particularité unique, toutefois : on voyait se distinguer une

---

11. Jacobstahl, 1944 : V.

12. Du nom du site de La Tène à Marin (Suisse), où avaient été identifiés les caractères stylistiques de la civilisation « celtique » du second âge du fer (Olivier, 2013).

quatrième période, plus tardive — ou La Tène IV — qui n'existait pas sur le continent et qui se prolongeait jusqu'au début de la période romaine en Angleterre<sup>13</sup>. C'était clairement la période des créations d'art celtique datées des environs de la conquête romaine qu'avaient reconnue les archéologues britanniques. L'archéologie restituait donc l'apparition, puis l'expansion, d'une « civilisation » celtique européenne dont les textes historiques antiques n'avaient donné qu'une vision partielle et surtout incomplète.

## **Hubert et la mémoire celtique**

Ainsi, en réunissant les témoignages de la culture matérielle des sociétés préromaines d'Europe occidentale, Déchelette avait mis en évidence l'existence d'une « civilisation celtique » apparaissant au début du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et se prolongeant dans les îles britanniques jusque sous la période romaine, alors qu'elle était profondément altérée sur le continent par la romanisation. Sur ces fondations, Henri Hubert allait construire un ambitieux projet « d'ethnographie préhistorique ». Dans sa démarche, Hubert combine les méthodes d'un archéologue et celles d'un sociologue des sociétés anciennes. Il aborde l'histoire de la « civilisation celtique » comme celle de la transmission d'un héritage de *survivances* à travers le temps. À la culture des « Celtes archéologiques », attestés par les découvertes continentales d'époque préromaine, aurait évidemment succédé, d'après Hubert, la culture des « Celtes historiques », dont témoignaient les sources ethnographiques et la littérature médiévale insulaire. Ainsi, il serait resté de cette civilisation ancienne un « héritage », qui se serait transmis au cours des temps historiques. Non seulement des pans entiers de la langue auraient ainsi subsisté, mais aussi des éléments de mythes et de rituels anciens, ou encore des restes de modes d'organisation sociale.

Ainsi, pour Hubert, la clé de la compréhension de ces sociétés préromaines, aujourd'hui éteintes, n'est pas dans le passé ; c'est-à-dire dans les mentions des textes historiques de l'Antiquité,

---

13. Déchelette, 1927 : 440.

ou encore les vestiges mis au jour par les archéologues. Ce ne sont, pour Henri Hubert, que des « souvenirs morts ». Cette clé, jusqu'alors introuvable, est dans la transmission et la transformation de cet héritage lointain au cours des périodes postérieures, largement *postceltiques* pourrait-on dire : un héritage qui, par rapport à ces sociétés disparues, a véhiculé « des vestiges de leur structure (et) l'esprit même de leur civilisation »<sup>14</sup>. Ainsi, c'est dans la *posthistoire* des Celtes anciens de l'Antiquité que se trouvent, selon Hubert, les indications qui permettent d'appréhender l'organisation de leurs sociétés et le fonctionnement de leurs cultures.

Fondamentalement, Henri Hubert tente de jeter les bases d'une « étude sociologique des Celtes » en se fondant sur un travail comparatiste, qui consiste à confronter les données transmises par les Gaulois de l'Antiquité et les peuples insulaires du Moyen-Âge, aussi bien dans les modes d'occupation du sol et la culture matérielle, que dans les langues et la littérature. « Ils nous ont légué, dit-il à propos des Gaulois, des habitudes *qui survivent à leur raison*<sup>15</sup>. » C'est ici, au cœur du présent, que s'ouvre l'accès au passé, dans la mesure où des modes de fonctionnement social postérieurs conserveraient la mémoire d'une structure ancienne, disparue depuis longtemps. « Depuis l'arrivée des Celtes, écrit Hubert, et depuis lors seulement, les groupes d'hommes établis sur notre sol ont pris une *structure* qui se reconnaît encore dans notre société. Les origines de la nation française remontent à ses origines celtiques<sup>16</sup>. » Selon Hubert, nous sommes héritiers des Gaulois non pas parce que ce sont « nos ancêtres », mais bien plutôt parce que nous exprimons, à notre insu, dans nos façons sociales ou politiques, quelque chose de l'esprit de la culture celtique qui s'est transmis à travers le temps. Mais cette mémoire ne s'est pas communiquée sans altération, sans que soient — nécessairement — intervenues d'innombrables adaptations ou modifications. Ainsi, dans l'optique d'Henri Hubert, la transmission est-elle aussi transformation. C'est pourquoi, il le souligne, les survivances du passé subsistent en général sous une forme masquée,

---

14. Hubert, 1932 : 14.

15. Hubert, 1932 : 16 (nous soulignons).

16. *Ibid.*

non directement reconnaissable. Aussi, dans leurs choix esthétiques, leurs comportements techniques, les « Gallo-Romains » seraient restés pour lui « pour la plupart des Celtes déguisés »<sup>17</sup>.

## **Une approche paléontologique de la mémoire archéologique**

Une telle entreprise, qui dépassait aussi audacieusement le projet de l'histoire conventionnelle, ne pouvait aller sans se heurter à des critiques radicales, notamment de la part des historiens de l'Antiquité. Pour le grand historien de la Gaule qu'était alors Camille Jullian (1859-1933), il était absurde de comparer des données aussi disparates et surtout aussi éloignées dans le temps. « Les rapports de parenté entre les traditions irlandaises et la civilisation gauloise seraient-ils prouvés, écrivait-il, qu'il ne me paraîtrait pas d'une saine méthode d'interpréter celle-ci par celles-là : les choses ont tellement pu changer dans les douze siècles qui ont suivi l'ère chrétienne ! » Pour Jullian en effet, le christianisme avait radicalement transformé l'héritage culturel de l'Europe<sup>18</sup>. Certes, répond alors Hubert, il existe « *grosso modo*, une dizaine de siècles d'intervalle moyen entre les renseignements qui nous ont été fournis sur les Celtes continentaux et ceux que nous ont donnés eux-mêmes les Celtes des îles<sup>19</sup> », mais là n'est pas le problème : c'est précisément parce que les témoignages postérieurs du Moyen Âge reposaient sur « une tradition conservée oralement », qu'ils ont pu transmettre la mémoire d'un état plus ancien, et que cette dernière a pu être enregistrée dans des textes au moment où elle commençait à disparaître, sous l'effet de la christianisation.

Cette tradition, que le christianisme allait enregistrer tout en y mettant fin, reposait, selon Hubert, sur le druidisme, qui aurait été commun à toutes les sociétés de type celtique. « Ces peuples, souligne-t-il, ont dû à ces instructeurs professionnels des idées morales,

---

17. Hubert, 1932 : 19.

18. Jullian, 1907-1926, II : 13, note 5.

19. Hubert, 1950 : 224.

des conceptions sur la vie future, des traditions mythologiques, des pratiques rituelles, des solutions juridiques communes ; c'est-à-dire que des principes semblables ont partout réglé ou réformé la structure et le fonctionnement de la société <sup>20</sup>. » En d'autres termes, les sociétés « celtiques » préromaines et les sociétés historiques postérieures ont pu être effectivement fort différentes ; il n'en demeure pas moins qu'elles sont restées construites sur des règles d'organisation sociale similaires, souligne Hubert. Ce n'est pas tant la forme apparente qui compte pour lui ; c'est la structure interne des groupes sociaux qui — telle l'organisation du squelette des espèces animales étudiée par les paléontologues — se transforme, mais conserve, malgré des changements morphologiques considérables, les mêmes principes de distribution anatomiques.

C'est donc bien à une sorte de « paléontologie sociologique » que se livre Henri Hubert à propos des Celtes. Il les aborde comme un phénomène culturel développé dans la longue durée, au-delà des formes particulières prises par les sociétés archaïques anciennes ou développées par les cultures « celtiques » postérieures à la romanisation. Par une analyse régressive des sources, il serait possible d'identifier les bases « primitives » de la société celtique, qui auraient été, selon Hubert, la « chasse aux crânes », « l'alliance par le sang » et enfin « le potlatch »<sup>21</sup>. Comme il l'explique, les « parties supérieures » des organisations sociales « celtiques » se seraient écroulées sur le continent romanisé, et n'auraient transmis aucun héritage aux structures étatiques formées par la suite ; celles-ci seraient en effet d'origine romaine, d'abord, et germanique, ensuite. Ainsi, pour Hubert, la culture celtique « ne survit que dans les fondations de notre Europe occidentale »<sup>22</sup>.

Dans ces conditions, comment interpréter les données, en particulier archéologiques, de ces périodes anciennes, qui n'ont pas laissé de postérité culturelle ? Ici, Hubert procède à l'inverse de Mauss, qui tire des lois générales, d'ordre anthropologique, de l'observation répétée de diverses sociétés primitives contemporaines.

---

20. Hubert, 1950 : 227.

21. *Ibid.* : 231-237.

22. *Id.*, 1932 : 20.

En effet, Hubert examine les traits particuliers de la culture matérielle comme des manifestations symptomatiques d'un certain ordre de civilisation. Comme l'a souligné François-André Isambert, il privilégie « les travaux qui partent des faits singuliers pour y lire des questions théoriques<sup>23</sup> ». Selon Hubert, « l'élaboration d'un style si puissamment déterminé — comme il l'écrit à propos de l'art celtique — suppose une société dense, unie, prospère, vivante, une société, sinon une nation<sup>24</sup>. » La distribution d'une culture matérielle de type « celtique » sur la plus grande partie de l'Europe continentale, que Déchelette avait mise en évidence, et son essor à partir du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle av. J.-C. lui paraissent le signe de transformations plus profondes de la société et de la culture « celtiques ». « Il est évident, écrit-il, que les Celtes n'eurent pas assez d'individualité, assez de conscience d'eux-mêmes et de leurs goûts, pour implanter la civilisation avant cette date relativement récente<sup>25</sup>. » En d'autres termes, l'expression de traits stylistiques marqués, et leur distribution à l'échelle d'un vaste territoire, sont, pour Hubert, le signe de l'affirmation d'une identité collective nettement individualisée et dont ceux qui la portent et la diffusent ont clairement conscience.

## Nos ancêtres les Aryens

Dans la construction de cette « ethnographie préhistorique de l'Europe », Hubert établissait une position « archéosociologique » face à un ennemi irréconciliable, qu'il s'agissait de repousser hors du champ des sciences humaines. Cet ennemi, c'était l'interprétation raciale des données de l'anthropologie humaine, qu'introduisent alors, dans le champ nouveau dit de l'*anthroposociologie*, les thèses d'Henri Vacher de Lapouge (1854-1936), après celles de Gobineau (1816-1882). Pour ces auteurs, les manifestations de la culture découleraient directement de l'appartenance « biologique » des groupes humains : les cas où l'identité des cultures parviendrait,

---

23. Isambert, 1979 : 189.

24. Hubert, 1932 : 156.

25. Id., 1952 : 112.

selon eux, à se maintenir dans la longue durée tiendraient simplement au fait que ces cultures seraient l'expression de « groupes raciaux » plus forts, plus résistants, plus dominants que les autres.

On sait que Durkheim lui-même avait chargé Hubert de faire barrage aux thèses de l'anthroposociologie (voir *supra* pp. 33, 70-71). L'analyse que fait Hubert des thèses de Lapouge paraît en 1901 dans *l'Année sociologique*. Hubert y reprend un argument avancé auparavant par Durkheim, pour lequel la démarche de cette « anthroposociologie » est aux antipodes de celle de la sociologie. Comme l'avait souligné alors le maître de la sociologie française, une telle approche des données anthropologiques tend en effet « à rendre inutile la sociologie en essayant d'expliquer les phénomènes historiques par la seule vertu des races », reléguant ainsi à un plan secondaire les « faits sociaux » et leur déniaient surtout toute pertinence propre. Comme le rappelle ainsi Hubert, la sociologie raciale de Vacher de Lapouge « transforme en problèmes biologiques des problèmes qui pour nous sont sociologiques [...]. Que les races aient des aptitudes intellectuelles spéciales, poursuit-il, et que ces aptitudes correspondent à certains de leurs caractères physiques, nous n'en savons rien; sinon que ces propositions devraient faire l'objet d'une étude infiniment minutieuse et compliquée. En tout cas ce n'est pas notre affaire. Nous continuerons à chercher les causes sociales des faits sociaux », souligne-t-il<sup>26</sup>.

Malgré le retentissement de leurs thèses, Gobineau et Lapouge n'avaient pas réussi à s'imposer dans le milieu académique français. Ils étaient restés des essayistes relativement marginaux, et surtout très contestés. En Allemagne, Hubert allait s'opposer à une personnalité autrement plus influente de la théorie de la supériorité de la race aryenne, qui deviendrait, après 1933, une figure tutélaire de la préhistoire raciale nationale-socialiste : il s'agit du philologue Gustaf Kossinna (1858-1931), dont la reconnaissance intellectuelle était alors en pleine expansion en Allemagne, dans les années 1910 et 1920.

---

26. Hubert, 1901a : 146. Sous son pseudonyme d'Henri Pierre, Hubert stigmatisera ensuite la « fausse science qu'il [Vacher de Lapouge] prétend imposer et qu'il croit capable de suffire à tout, expliquer le passé et prophétiser l'avenir » : Hubert (pseud. Henri Pierre), 1902 : 162.

Depuis les années 1880, Kossinna avait consacré ses recherches à la localisation du berceau des « Indo-Européens<sup>27</sup> » — ou des « Indo-Germains » pour la recherche allemande —, c'est-à-dire à l'identification de la « patrie primitive » [*Urheimat*] de ce présumé peuple primordial du continent européen, qui aurait été à l'origine de toutes une série d'autres, formés par la suite durant l'Antiquité. Mais comment déterminer l'emplacement de ce monde disparu depuis des millénaires ? à partir de quels éléments en restituer les frontières géographiques, dans la mesure où l'on ne possédait aucune série d'inscriptions qui eussent permis de savoir à l'intérieur de quelles limites territoriales était parlée cette hypothétique langue primitive ? L'épigraphie demeurant muette, Kossinna s'était tourné vers les découvertes archéologiques de la préhistoire. Justement, les archéologues, qui travaillaient sur les vestiges de la période de l'âge du fer « celtique », avaient montré que les productions matérielles de cette époque pouvaient être classées en phases successives relativement précises, d'après l'évolution de leurs formes et de leurs décors. Ce travail avait été réalisé, en Allemagne, par l'archéologue Otto Tischler (1843-1891). Sa classification avait servi de base à la synthèse que Déchelette avait réalisée à l'échelle de l'Europe<sup>28</sup>.

Lorsque l'on projetait en effet les lieux de découvertes des types caractéristiques de ces périodes archéologiques, on remarquait qu'ils se distribuaient à l'intérieur de régions relativement bien circonscrites, qui formaient des « provinces culturelles ». Selon Tischler, ces effets de répartition spatiale s'expliquaient par le fait que ces vestiges marquaient l'emplacement de territoires occupés jadis par les « tribus » qui avaient produit ces objets. Comme le suggérait le travail de Tischler, l'archéologie préhistorique pouvait restituer ainsi l'extension de ces « provinces culturelles » qui avaient été occupées par des peuples dont l'histoire n'avait conservé aucun témoignage. En d'autres termes, la démarche archéologique se révélait fournir un outil privilégié aux yeux de Kossinna : grâce à l'archéologie préhistorique, il devenait possible en effet de faire

---

27. Demoule, 2014.

28. Tischler, 1884.

ressurgir l'extension des cultures émanées des « Indo-Germains », jusqu'aux plus reculées dans le temps d'entre elles.

De sa fréquentation de la Société anthropologique de Berlin, Kossinna avait tiré une proximité avec les recherches récentes des biologistes, qui, tel Rudolf Virchow (1821-1902), étudiaient les mécanismes de l'hérédité. Kossinna en avait déduit que les processus de transmission culturelle devaient ressembler à ceux de la biologie. Comme les cellules du corps humain, qui transmettent les traits génétiques des parents vers les enfants, les groupes ethniques devaient transmettre, pensait-il, les traditions culturelles de génération en génération. Ainsi, selon Kossinna, on devait pouvoir identifier les populations anciennes — comme celles des Germains de la préhistoire — à partir de leurs descendants ultérieurs, lesquels auraient conservé en héritage les traits les plus durables de leur culture originelle. Les découvertes de la préhistoire semblaient de nouveau lui donner raison. En reconstituant la chronologie de l'âge du bronze scandinave à partir des productions de la culture matérielle, l'archéologue suédois Oscar Montelius (1843-1921) avait montré que celles-ci suivaient une évolution à la fois unique et continue. Pour Montelius, la raison de ce phénomène était claire : c'était parce qu'une seule et même population avait produit ces poteries, ces armes et ces parures. L'archéologie préhistorique restituait ainsi non seulement des filiations, mais elle permettait aussi de mesurer la part des apports culturels extérieurs dans l'histoire de ces cultures, qui étaient l'expression des peuples du passé. Pour Kossinna, la préhistoire était donc destinée à constituer un instrument de mesure de l'ethnogenèse des populations préhistoriques de l'Europe.

## **Une « préhistoire raciale »**

Ainsi, pour Kossinna, l'évolution continue de la morphologie des objets serait-elle un indicateur de la permanence biologique des populations qui les ont fabriqués : les matériaux archéologiques constitueraient, selon lui, des marqueurs privilégiés de l'extension du territoire de ces groupes « raciaux » originels. Sur la question de l'origine des Germains, ces témoignages produiraient donc une

information beaucoup plus précise et fiable que les maigres indications dispersées livrées par les textes anciens ou l'épigraphie<sup>29</sup>. Selon Kossinna, la préhistoire s'assimilait désormais à une véritable « archéologie du peuplement » [*Siedlungsarchäologie*]. Elle révélait, selon lui, l'existence d'un peuple indo-germanique originel, issu du Nord de l'Allemagne et du Danemark, qui se serait répandu à partir de la préhistoire dans la plus grande partie du continent européen. Dans son expansion, ce peuple primordial aurait donné naissance à différents peuples périphériques. Parmi les héritiers des « Indo-Germains » de la préhistoire, on compterait — outre les Germains eux-mêmes — les Celtes, les Baltes, ou encore les Grecs... Résistant aux invasions de toutes sortes, certains de ces peuples centraux seraient restés « purs » de tout amalgame avec les cultures des « races inférieures ». À la périphérie de l'Europe, en revanche, le mélange avec d'autres populations aurait provoqué la dégénérescence de l'héritage biologique de l'*Urvolk*, le peuple primordial indo-germanique.

En 1911, Kossinna publie son œuvre principale, intitulée *L'origine des Germains et la méthode de l'archéologie du peuplement*<sup>30</sup>. Il y fixe les principes d'une préhistoire ethnique germanique, fondée sur trois principes principaux : premièrement, la distribution spatiale des zones culturelles attestées par l'archéologie correspondrait à l'extension de groupes ethniques particuliers. Deuxièmement, l'évolution continue des manifestations de la culture matérielle s'expliquerait par la permanence d'un même groupe ethnique. Enfin, et troisièmement, la diffusion de certains traits culturels dans l'espace refléterait l'existence de mouvements de peuples particuliers. Grâce à cette nouvelle archéologie, on pourrait donc reconstituer l'histoire de l'expansion territoriale des peuples germaniques, depuis les origines de la préhistoire. À cette archéologie ethnique germanique, Kossinna donne le nom de « préhistoire allemande » (*Deutsche Vorgeschichte*).

En 1912, Kossinna livre un manifeste qu'il intitule *La Préhistoire allemande : une science d'intérêt éminemment national*<sup>31</sup>. C'est une

---

29. Kossinna, 1896.

30. Id., 1911.

31. Id., 1912.

nouvelle étape dans la pensée de ce théoricien de l'origine raciale des Germains : selon lui, les Indo-Germains n'auraient été en rien un peuple barbare, mais auraient possédé au contraire un niveau de civilisation beaucoup plus élevé que celui des autres peuples, non européens. Ainsi, ils auraient été les premiers à domestiquer le cheval, à inventer l'alphabet et à développer la métallurgie du bronze. Autrement dit, les Indo-Germains seraient les véritables inventeurs de la civilisation — et non les peuples anciens de Méditerranée orientale, comme l'enseignaient jusqu'alors les découvertes de l'archéologie proche-orientale. En d'autres termes, il fallait désormais réécrire l'histoire des civilisations du monde ancien comme l'œuvre des peuples d'origine « indo-germanique ».

En Allemagne, le climat belliciste de la veille de la Première Guerre mondiale enflamme l'esprit de Kossinna. Il proclame maintenant que les Germains possèdent une « mission historique d'envergure mondiale » et salue le déclenchement de la guerre comme la réalisation du « destin » de la « race germanique ». Après la défaite allemande de 1918, ses travaux sur l'origine des Germains se coulent désormais dans une interprétation explicitement raciale de l'histoire du peuplement européen. Kossinna exploite dès lors les théories du « raciologue » allemand Hans Günther (1891-1968), selon lesquelles cinq grandes « races », qui auraient possédé différents niveaux de capacité intellectuelle, se seraient fixées en Europe dès la préhistoire<sup>32</sup>. Selon Kossinna, les peuples germaniques appartiendraient à l'une des « races supérieures » identifiées par Günther. Grâce à « l'archéologie du peuplement », on distinguerait ainsi pas moins de quatorze vagues d'invasions indo-germaniques successives, qui auraient façonné l'histoire culturelle du continent européen tout au long de la préhistoire et des âges des métaux. Comme le martèle alors Kossinna, ces différents épisodes de conquête territoriale, répétés tout au long des cinq derniers millénaires avant notre ère, ne pouvaient être l'œuvre que d'une race dominante, supérieure à toutes les autres : la race ombrageuse des Germains, dont les descendants avaient été outrageusement rabaissés par le traité de Versailles.

---

32. Günther, 1922. L'ouvrage sera réédité quinze fois jusqu'en 1933.

## Hubert et les Germains

Comme on l'a vu, Hubert s'attaque à la préparation de son ouvrage sur les Germains — dans lequel il s'en prend frontalement à Kossinna et à son archéologie raciale germanique — en même temps qu'il travaille à la rédaction finale de son livre sur *Les Celtes*. À ses yeux, la démonstration du théoricien des Indo-Germains consiste davantage en « une sorte de manifeste (plutôt) qu'un ouvrage d'exposition ou un manuel », tout comme c'était le cas avant elle de *l'Aryen* de Lapouge. Pour Hubert, la démarche de Kossinna est fondée sur « des préjugés qui sont développés en erreurs ». Selon lui, tout comme Lapouge, l'inventeur de « l'archéologie du peuplement » indo-européen n'est pas animé par l'esprit scientifique ; comme l'écrit Hubert, « c'est un imaginaire qui n'est pas contrôlé par un esprit critique très averti. Par ailleurs, il connaît assez mal ce qui n'est pas de chez lui. Enfin, comme il n'est pas homme de musée [...], ses connaissances paraissent souvent plus livresques que pratiques ». Le cas du maître de la « préhistoire allemande » est réglé dès les premières pages des *Germains* : « Nous aurons souvent à prononcer son nom dans cette étude, écrit Hubert, pour contredire ses théories. »<sup>33</sup>

Hélas, comme auparavant *Les Celtes*, *Les Germains* arrivent après la bataille. Le livre sort en 1952 dans l'indifférence générale, alors que l'Allemagne nazie et sa « préhistoire allemande » raciale se sont effondrées sept ans auparavant. Les Germains ne constituent plus un enjeu qui mette en péril l'existence même de la civilisation européenne. *Les Germains* d'Hubert auraient selon le schéma éditorial prévu dû paraître à la suite des *Celtes* à la fin des années 1920 ou au début des années 1930 — si Hubert en avait eu le temps et l'énergie. Kossinna était alors au faite de sa carrière et toute une génération de chercheurs qu'il avait formés était en train d'émerger. Ces jeunes gens brillants et ambitieux allaient fournir les cadres de l'archéologie nazie, qui prétendrait démontrer, sur des bases scientifiques présentées comme irréfutables, la permanence de la supériorité de la « race germanique » depuis la préhistoire la

---

33. Hubert, 1952 : 5.

plus ancienne. Avec la guerre, ces conceptions allaient apporter une légitimité scientifique à l'entreprise de conquête et de recomposition du « peuplement racial » de l'Europe conduite par le Troisième Reich<sup>34</sup>. Décédé cinq ans avant l'avènement de Hitler, Hubert ne devait rien en voir.

Néanmoins, dès le début, Hubert avait perçu le programme de perversion des données des sciences humaines que sous-tendait la démarche de Kossinna. Aussi, le raisonnement développé dans ses *Germains* consiste-t-il en un démontage systématique de l'argumentation du théoricien de la « préhistoire allemande ». Hubert s'emploie à saper ses deux piliers que sont la linguistique et l'archéologie. Point après point, il réfute les affirmations de Kossinna, en montrant que ses interprétations sont erronées : les preuves prétendument avancées sont fausses aussi bien en termes d'attribution culturelle des vestiges archéologiques, de caractérisation d'influences stylistiques, que de datation et de séquençage chronologique. Hubert établit que, contrairement à ce que Kossinna annonce comme une évidence, l'identité culturelle « germanique » n'est ni homogène ni continue dans le temps. Surtout, elle n'est en rien imperméable aux influences des autres groupes « non germaniques », ceux qui procèdent, selon les thèses de la « préhistoire allemande », de populations racialement moins « pures » que celles d'identité « germanique ». Hubert en fait la démonstration, les cultures archéologiques « germaniques » sont au contraire profondément pénétrées par des apports culturels provenant aussi bien du monde celtique, à l'Ouest, que des civilisations méditerranéennes, au Sud, ou encore du domaine illyrien, à l'Est<sup>35</sup>. S'agissant du Nord enfin, où l'école de Kossinna place le berceau ancestral de la « race germanique », Hubert rectifie : les groupes préhistoriques de ces pays scandinaves et arctique n'ont été en aucune façon des « Pré-Germains<sup>36</sup> ».

Aussi, à l'issue de la lecture des *Germains* d'Hubert, tout l'édifice de la « préhistoire allemande » construit par Kossinna et ses élèves est-il démantelé jusqu'à la base. Il n'en reste rien qui tienne.

---

34. Olivier, 2012.

35. Hubert, 1952 : 304-311.

36. *Ibid.* : 240.

Fondamentalement, Hubert défend, on l'aura compris, une tout autre appréhension du temps que celle des émules de Kossinna. Pour lui, la vérité de l'histoire ne réside pas dans le passé originel des « peuples », qui aurait forgé leur identité une fois pour toutes. Comme Hubert y revient, arguments à l'appui, tout au long de ses travaux, l'histoire ne fait que véhiculer une mémoire, qui procède de la transmission d'un héritage composite, nécessairement hétérogène. En d'autres termes, pour Henri Hubert, le passé ne se perpétue que modifié; *les origines sont toujours déjà mêlées*. C'est la condition, en réalité, pour que l'héritage du passé soit reçu et transmis. Et c'est précisément parce que les Celtes sont d'origines diverses, suggère-t-il, qu'ils ont été capables de se concevoir comme nation; c'est-à-dire de penser leur relation à l'Autre de manière ouverte, en accueillant la diversité des mondes qui leur étaient étrangers, pour la traduire et l'adapter à leur univers.

Cette approche du temps comme vecteur de la mémoire culturelle s'oppose donc sans compromis possible à celle de la perception raciale de la « préhistoire allemande ». Pour Kossinna et ses élèves, la mémoire n'existe pas comme telle: l'héritage culturel reçu du passé ne se transforme pas, car il est biologiquement hérité, en tant que manifestation distinctive de la race, ou de l'appartenance ethnique. Alors que dans la perspective d'Hubert, c'est le temps qui déploie l'identité, en la transformant, dans celle-ci, à l'inverse, le temps, apportant avec lui le métissage, ne peut que dégrader l'ordre originel. C'est pourquoi les peuples et les individus doivent défendre fermement leur identité — s'ils entendent la conserver —, prétendent-ils. Car, dans ce schéma, l'Autre ne cesse d'avilir cette identité première, en la diluant sous l'apport de ses propres caractères. D'où cette mélancolie vis-à-vis de la perte de l'origine, cette rage aussi face à la désagrégation de soi, l'envahissement par l'étranger. C'est ici que la « préhistoire allemande » dévoile le dessein qui l'anime: elle fonctionne comme une « vengeance raciale » dirigée contre les non-Allemands, contre tous les ennemis de la « race » aryenne, dont en premier lieu les Juifs. Elle est une « science de combat », le fer de lance d'une Nouvelle Allemagne, qui mènera désormais, sous la conduite de son *Führer*, une lutte implacable pour sa « survie raciale ».

## L'offensive allemande sur la mémoire celtique

En disparaissant si tôt, Henri Hubert laissait pourtant un message ambigu à la communauté des chercheurs. On pouvait certes lire son œuvre sur les Celtes comme une tentative « d'ethnographie préhistorique », fondée sur l'analyse des héritages culturels. Mais on pouvait y voir également la démonstration de la permanence de l'identité celtique, qui s'était maintenue à travers les siècles, depuis les « Celtes anciens » de l'Europe préromaine jusqu'aux « Celtes chrétiens » des îles de Grande-Bretagne — qui apparaissaient ainsi comme les héritiers des premiers en ligne directe<sup>37</sup>. Au bout du compte, Hubert apportait paradoxalement à ses ennemis, à le lire un peu vite, la confirmation de leur credo : certains peuples, comme les Celtes, étaient parvenus à conserver et à transmettre leur identité « ethnique », malgré les vicissitudes de l'histoire, et ce jusqu'à aujourd'hui. Hubert et ses ennemis « racialisés » n'étaient certes pas d'accord sur les mécanismes de cette transmission, ni sur son origine, ni sur son concept en général ; mais après tout quelle importance cela pouvait-il avoir, puisque cette permanence pouvait être tenue pour un fait établi ; et qui dit permanence pense aisément stastisme identitaire...

Il faut dire qu'Hubert lui-même n'avait pas toujours été très clair vis-à-vis de la « préhistoire allemande ». Autant il avait perçu la charge de fantôme dont elle était investie — elle qui prétendait restituer la domination de la « race indo-germanique » tout au long de l'histoire de l'humanité européenne —, autant il avait pu se laisser éblouir par sa méthode. En traitant de manière statistique la distribution des trouvailles archéologiques dans l'espace, la *Siedlungsarchäologie* allemande parvenait à identifier des « provinces culturelles » effacées depuis des millénaires : « C'est ce que nous avons essayé de faire fort imparfaitement pour les Celtes », avoua humblement Hubert<sup>38</sup>. Comme les préhistoriens allemands, il était convaincu que les formes et les décors de la poterie étaient un indicateur privilégié de l'identité culturelle des populations qui les

---

37. Duval, 1989 : 67.

38. Hubert, 1952 : 3-4.

avaient produits. C'est ainsi qu'il en était venu à partager certaines de leurs interprétations — il faudrait plutôt dire leurs illusions. Comme eux, Hubert voyait se former les toutes premières « sociétés celtiques » dans les cultures de la fin du Néolithique de la région du Rhin moyen, au cours du troisième millénaire<sup>39</sup>.

Le réquisitoire d'Hubert contre la « préhistoire allemande » forgée par Kossinna dormira dans les papiers de Mauss jusqu'à sa mort, avant qu'on ne le redécouvre au début des années 1950. Une autre interprétation du passé celtique se sera imposée à partir des années 1930, portée par l'extraordinaire expansion de la « préhistoire allemande » germanique soutenue par le régime national-socialiste. Les Germains auront pris la place des Celtes en tant que préfigurateurs de la civilisation européenne. Vus par les chercheurs qui mettront leur travail au service de l'idéologie du Troisième Reich, les manifestations de la « civilisation celtique » de Déchelette et Hubert seront ramenées à une expression de l'identité raciale indo-germanique, dont les Celtes n'auraient constitué qu'un rameau latéral.

Les fouilles de grande ampleur conduites par l'institut scientifique de la SS, le *SS-Ahnenerbe*, sur le tertre funéraire géant du « prince celte » du Hohmichele<sup>40</sup> seront invoquées à l'appui de la thèse selon laquelle les anciens Celtes d'Allemagne présentaient des caractères typiques de leur culture « indo-germanique » ancestrale : comme leurs aïeux, ils étaient dirigés par une caste de puissants aristocrates guerriers, qui se faisaient enterrer auprès de leurs forteresses dans des tombes monumentales, accompagnés de leurs armes et de leurs possessions prestigieuses. Ailleurs, les recherches conduites sous l'égide de la Commission romaine-germanique de l'Institut archéologique allemand viseront à démontrer que les innovations technologiques prêtées aux Gaulois de l'époque de la Guerre des Gaules — comme le fameux *muris gallicus*, ou rempart de pierres armées de bois décrit par César — leurs seraient antérieures ; elles auraient été développées à l'origine par des populations de tradition indo-germanique ayant occupé l'actuel territoire allemand. Dans ces conditions, l'origine ethnique et raciale des Celtes de

---

39. Hubert, 1932 : 217-224.

40. Riek et Hundt, 1962.

L'Antiquité serait évidente : ce seraient des mouvements de peuples d'origine indo-germanique, partis du sol de l'Allemagne actuelle, qui auraient diffusé vers l'Ouest cette culture de type « protoceltique » de la fin de l'âge du bronze. Pour les chercheurs allemands, la « civilisation celtique » n'aurait été qu'un produit dérivé de l'identité raciale « indo-germanique » de l'Europe ancienne.

Ces thèses survivront à l'effondrement du Troisième Reich, portées par une génération de chercheurs qui poursuivront brillamment leur carrière dans les institutions académiques de l'Allemagne de la reconstruction, tels Wolfgang Dehn (1909-2001) et Wolfgang Kimmig (1910-2001) pour l'archéologie celtique européenne. Passée l'épreuve passagèrement désagréable de la dénazification, le milieu intellectuel du national-socialisme se reconstituera naturellement dans les universités allemandes. Les chercheurs qui s'étaient mis au service de l'idéologie du régime nazi y poursuivront leurs recherches après-guerre et formeront de nouvelles générations d'étudiants et de spécialistes<sup>41</sup>. Ils auront surtout une grande influence sur la reconstruction de l'archéologie française des années 1970 et 1980, notamment dans les domaines de la proto-histoire et du haut Moyen Âge.

## **La bataille perdue d'Henri Hubert**

Force est de constater qu'Henri Hubert a perdu son combat contre la « préhistoire allemande » et son inspirateur Gustaf Kosinna. Contrairement à Mauss, qui connaîtra la postérité intellectuelle que l'on sait, Hubert n'aura pas réussi à imposer sa marque sur l'archéologie française et européenne. Les chercheurs, notamment français, préféreront se ranger prudemment sous la bannière de l'histoire ancienne, et l'autorité en particulier de Camille Julian ; reléguant l'archéologie à une « discipline auxiliaire de l'histoire ». Chercheur isolé, et marginalisé dans son propre domaine, Hubert ne pouvait rien face à la professionnalisation massive de l'archéologie qu'allait mettre en place le régime national-socialiste

---

41. Legendre et Olivier, 2013.

en Allemagne, pour la fonder sur les bases raciales édifiées par l'école de Kossinna. Marginalisée, la pensée d'Henri Hubert ne s'est pas transmise.

Ce rendez-vous manqué de la sociologie et de l'archéologie, que proposait Hubert avec son concept d'*ethnographie préhistorique*, déploiera ses conséquences bien au-delà des années 1930 et 1940. Après la Libération, l'archéologie protohistorique française se reconstituera sur les bases méthodologiques mises en place par l'archéologie allemande des années 1930; et ce d'autant plus facilement que les anciens chercheurs qui avaient travaillé au service de l'État national-socialiste poursuivront leurs recherches après-guerre dans une perspective désormais explicitement européenne. On oubliera la dimension anthropologique ouverte par les travaux d'Henri Hubert sur la « civilisation celtique », pour mieux focaliser l'archéologie des périodes préromaines sur une démarche d'inspiration « historico-culturelle<sup>42</sup> ». Surtout, on considérera avec suspicion toutes les tentatives de la recherche anglo-américaine — restée fidèle à une interprétation sociologique, ou anthropologique, des sociétés anciennes révélées par l'archéologie — qui viseront à dépasser ce stade de la simple mise en ordre chrono-culturelle des productions matérielles des civilisations archéologiques.

Pourtant, l'approche de la « civilisation celtique » sous l'angle de l'étude d'une mémoire culturelle s'épanouissant dans la longue durée, que proposait Henri Hubert, constitue encore aujourd'hui une piste de recherche particulièrement féconde. Certes, les conclusions auxquelles étaient parvenu Hubert sont maintenant dépassées. Il ne se trouve plus personne en effet, parmi les chercheurs d'aujourd'hui, pour croire que les cadres fondamentaux de la société celtique aient effectivement été constitués par l'institution du « potlatch », de la « chasse aux crânes » et de l'enseignement druidique. Au fond, peu importe. Hubert nous offre une démarche plutôt qu'une méthode, un mode d'approche plutôt qu'une reconstruction du passé. Sa pensée des sociétés celtiques demeure fascinante par-delà l'inachèvement dans lequel il nous l'a livrée. *C'est l'appréhension du passé à partir de sa posthistoire. C'est l'idée que*

---

42. Trigger, 1989.

le passé n'est finalement accessible que dans ses réinvestissements ultérieurs et successifs, comme une mémoire toujours active dans l'à-présent. C'est une révolution par rapport à l'approche conventionnelle, traditionnellement historiciste, des sociétés anciennes révélées par l'archéologie. Nous n'avons pas fini d'en dérouler les implications.